

RENCONTRE ECOLES DE VELO MESANGER (44)

Dimanche 2 juin 2024



Programme de la journée :

10h : Début des épreuves (Cyclo-cross et jeux)

14h : Course sur Route et Vitesse (toutes catégories)

Renseignements:

Responsable Ecole de vélo: M. FAUCHEUX Nicolas

Tél: 06 07 87 40 44

Mail: ecoledevelo@pac44.fr

SOMMAIRE

Table des matières

I.	LES PERSONNES REFERENTES DE LA JOURNEE	3
II.		
III.	EPREUVE DE CYCLO CROSS	3
IV.	EPREUVE ROUTE	3
V.	EPREUVE D'ADRESSE	4
VI.	PROGRAMME DE LA JOURNEE	5
VII.	. RECLAMATIONS	6
VII	I. ANNEXES	7
A	A. ANNEXE 1 : PLAN DE SITUATION & ACCES	7
В	B. ANNEXE 2 : PARKING – BAR – SECOURS	7
C		
Γ	D. ANNEXE 4 : CIRCUIT ROUTE (3 KM 100)	9
E		

I. LES PERSONNES REFERENTES DE LA JOURNEE

Président du club organisateur : M. GARNIER Ludovic

Responsable de l'épreuve route : M.

Responsable de l'épreuve de vitesse : M. DAVID Jean-Charles

Responsable de l'épreuve d'adresse : M.

Responsable de l'épreuve Cyclo-cross : M. FAUCHEUX Nicolas

Responsable pour le podium : M. FAUCHEUX Nicolas

Responsable des classements : Mme HAMON Sandrine

II. EPREUVE DE VITESSE

Un arbitre école de vélo sera chargé de l'appel des coureurs. Le teneur restera le même durant toute l'épreuve par catégorie.

Vitesse: U7, U9 & U11 60 m

U13 & U15 80 m

III. EPREUVE DE CYCLO CROSS

Départ non tenu.

Aucun coureur ne reprendra le départ en cas de crevaison ou de bris de matériel.

Le coureur qui chutera ne sera pas autorisé à prendre un nouveau départ.

Les U13 et U15 sont autorisés au changement de vélo entre les épreuves. Les autres catégories sont autorisés à changer de roues entre les épreuves.

Les épreuves se feront par séries, puis finales en fonction du nombre de partants par épreuve.

IV. EPREUVE ROUTE

Un contrôle de développement pourra être effectué avant ou après l'épreuve route, sur tous les coureurs ou uniquement les 5 premiers.

Le circuit sera d'une distance de 3,1km:

- U7 : Pré-licenciés : 700 mètres (1tour, lancé à 700 m de l'arrivée)

- U9 : Poussins : 2 tours (soit 6,2 km, ½ tour bloqué pour rester en dessous des 5km)

- U11 : Pupilles : 3 tours (soit 9,3 km)

- U13 : Benjamins : 4 tours (soit 12,4 km)

- U15 : Minimes : 8 tours (soit 24,8 km)

V. EPREUVE D'ADRESSE

Lieu d'évolution : Salle du Phénix, derrière la salle, Mésanger.

Un espace jeux pour les U7 - Pré licenciés / U11- Poussins et un autre espace jeux pour les U13 - Pupilles.

U7 - Pré licenciés:

- Enrouleur (jeu n°50)
- Slalom simple (n°4)
- Simple huit (n°17)
- Passage étroit (n°2)
- Slalom piquet (n°9)

U9 - Poussins:

- Enrouleur (jeu n°50)
- Double huit (n°19)
- Plot directionnel (n°18)
- Slalom simple (n°4)
- Passage étroit (n°2)
- Slalom piquet (n°9)
- Passage sous barre (n°34)

U11 - Pupilles:

- Slalom quille sous pédalier (jeu n°12)
- Passage étroit (n°2)
- Passage dans le rond (n°23)
- Plot directionnel (n°18)
- Prise bidon (n°24)
- Passage sous barre (n°34)
- Pose bidon (n°24)
- Passage étroit courbe roue avant (n°2 bis)

U13 & U15:

- Triple slalom (jeu n°11), variante évite-pierre sur le retour
- Double huit (n°19)
- Passage sous double barre (n°35)
- Prise et pose bidon avec chicane (n°25)
- Passage dans le rond (n°23)
- Contrôle freinage (n°36)

Précisions:

Les quilles auront une hauteur de 8 cm maxi, un diamètre de 4 cm et seront de forme cylindrique.

Décompte des pénalités

- Chaque porte, quille ou piquet tombé ou évité entraîne une pénalité de 5 secondes (1 faute).
- Le pied à terre entraîne une pénalité de 5 secondes (1 faute).
- Dans l'épreuve « Prise et pose du bidon », si après trois essais, le concurrent n'a pu prendre le bidon, il continuera son circuit et sera pénalisé de 10 secondes (2 fautes : prise et pose).
- Entre la prise et la pose du bidon, celui-ci sera gardé à la main et non déposé dans le porte-bidon.
- Tout le jeu évité, entraîne une pénalité de 30 secondes (refus).
- 6 fautes maximum par jeu soit 30 secondes.

VI. PROGRAMME DE LA JOURNEE

9H00 Pointage des présents et absents de chaque club (Salle du Phénix)

9H15 Reconnaissance des jeux

9H45 Fin des pointages des présences et convocations des Arbitres Ecole de Vélo

et Responsables club

9H45 Reconnaissance des circuits cyclo cross

10H00 Début des épreuves du matin :

	U7	U9	U11	U13	U15
10h	Jeux			CX	
10h15		Jeux			CX
10h30			Jeux	CX	
10h45					CX
11h	CX				
11h15			CX	Jeux	
11h30		CX			Jeux
11h45			CX		

12H00 Repas

13H30' Fermeture à la circulation automobile du circuit route & de la vitesse

13H45' Tour de reconnaissance

14H Épreuve route dans l'ordre suivant :

Si le nombre de participant en U15 (Minimes) est faible, il pourra être proposé un départ de U15, 3' après les U13 (Benjamins).

	U7	U9	U11	U13	U15
14h	Route			Vitesse	
14h15		Route		Vitesse	
14h30			Route		Vitesse
14h45					Vitesse
15h	Vitesse			Route	
15h15		Vitesse		Route	
15h30			Vitesse		Route
15h45			Vitesse		Route
16h	·				Route

16H30' Proclamation des résultats et remise des récompenses

VII. RECLAMATIONS

Seul le responsable du club peut porter réclamation.

Aucune réclamation formulée par les parents ou autres personnes ne sera acceptée.

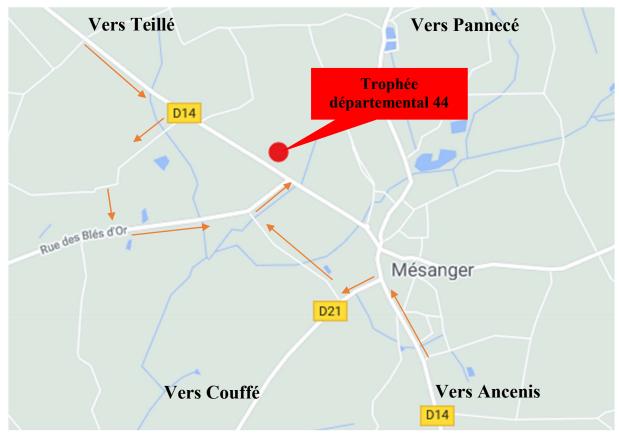
Un jury d'arbitres devra intervenir pour tout litige ou réclamation et sera composé par :

- Le responsable de l'organisation
- Le responsable départemental de Écoles de vélo
- Un responsable de chaque club participant.

L'épreuve est réglementée par le Règlement Officiel de la Loire-Atlantique, dont vous pourrez vous référer en annexe (Annexe 6 en pièce jointe).

VIII. ANNEXES





Au Nord-Ouest de la Commune de Mésanger, Salle du Phénix, route de Teillé (RD14) à Mésanger.

Pour l'accès à la salle l'après-midi, le circuit est fermé en sens unique et la D14 est fermé pour la piste. L'accès se fait suivant les flèches orange sur le plan.

B. ANNEXE 2 : PARKING – BAR – SECOURS



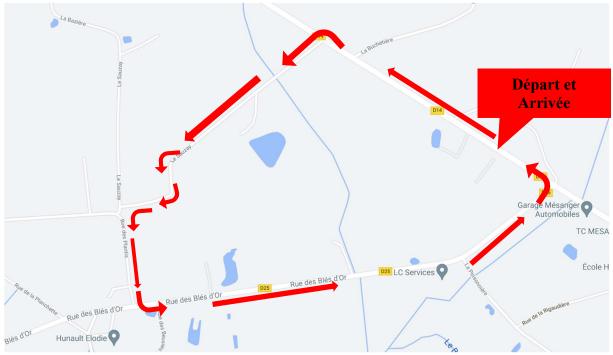
C. ANNEXE 3 : ZONE D'EVOLUTION DE LA RENCONTRE





D. ANNEXE 4 : CIRCUIT ROUTE (3 KM 100)







E. ANNEXE 5 : CIRCUIT DU CYCLO-CROSS (900 ml)

Benjamin: 2 tours Minimes: 4 tours

